

## **RETOUR EN FRANCE : LES CLES POUR REUSSIR VOTRE TRANSITION PATRIMONIALE ET FISCALE**

**Webinaire 15 Janvier 2026**



**Patrick FONTAN**



**Pascale SIMON**

## Pourquoi le retour en France est un moment critique ?

### Le retour en France : un changement de règles

- ⇒ Fiscalité
- ⇒ Statut juridique
- ⇒ Protection sociale
- ⇒ Produits financiers accessibles
- ⇒ Transmission





## Objectifs du webinaire

- ① Anticiper les conséquences fiscales du retour
- ② Éviter les erreurs patrimoniales coûteuses
- ③ Comprendre les leviers d'optimisation
- ④ Répondre à vos questions concrètes

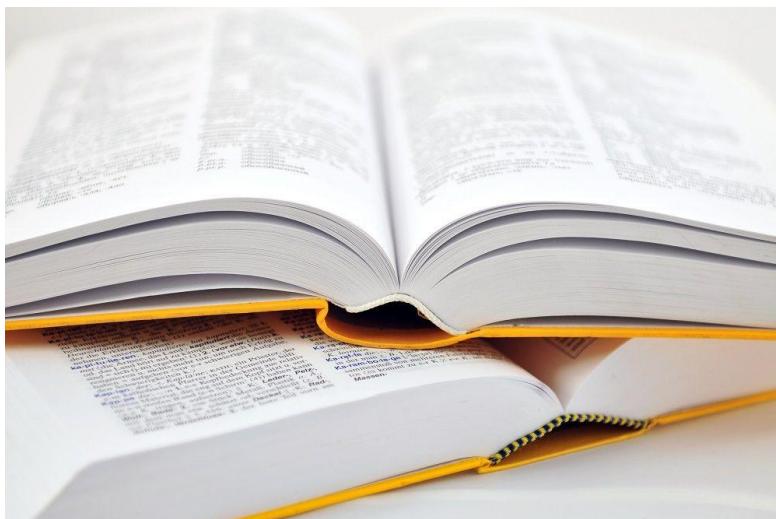
## Thèmes abordés



# Fiscalité du retour en France



## 1. Quand devient-on résident fiscal français ?



Selon l'article 4 B du CGI, une personne est résidente fiscale française si **au moins un** des critères suivants est rempli :

- ① **Foyer ou lieu de séjour principal en France**
- ② **Activité professionnelle principale exercée en France**
- ③ **Centre des intérêts économiques en France**

⚠ Un seul critère suffit

⚠ Appréciation au cas par cas



## ⇒ **Le piège des résidences secondaires**

### ① **La résidence secondaire peut devenir un « foyer fiscal »**

Une résidence secondaire en France peut, dans certains cas, cesser d'être "secondaire" aux yeux de l'administration (la famille s'y installe avant le retour officiel, les enfants sont scolarisés en France, le conjoint y réside durablement). Dans ces situations, la bascule de résidence fiscale peut être anticipée, parfois de plusieurs mois.



### ② **Le piège du « retour progressif »**



Beaucoup d'expatriés pensent pouvoir travailler encore à l'étranger tout en utilisant leur résidence secondaire française avant un retour définitif ultérieur.

Ce que voit l'administration : présence physique répétée en France, usage régulier du logement, centre de vie qui se reconstitue

Conséquence : résidence fiscale française requalifiée plus tôt que prévu, sans que le contribuable s'en rende compte.



## 2. Année du retour : obligations déclaratives

L'année du retour en France est une année fiscale sensible.

À partir du moment où vous redevenez résident fiscal français :

- Déclaration des revenus mondiaux
- Déclaration des comptes détenus à l'étranger
- Déclaration des contrats d'assurance-vie étrangers
- Traitement fiscal des revenus perçus avant / après le retour
- Coordination avec les conventions fiscales internationales

⚠ C'est souvent l'année des erreurs... et des contrôles





### 3. Changement de résidence fiscale en cours d'année



L'année est scindée en deux périodes :

- Période de non-résidence fiscale française
- Période de résidence fiscale française

⇒ **Imposition pendant la période de non résidence :**

La France n'impose que les revenus de source française selon les règles applicables aux non-résidents (loyers d'un bien situé en France, plus-value immobilière française, revenus professionnels exercés en France)

→ Les revenus étrangers ne sont pas imposables en France sur cette période.

⇒ **Imposition pendant la période de résidence fiscale :**

À compter de la date de retour fiscal : la France impose l'ensemble des revenus mondiaux quels que soient le pays de source, le lieu de versement, la devise

→ Les conventions fiscales évitent la double imposition mais la déclaration reste obligatoire.





## 4. Quels revenus sont imposables en France après le retour ?



Une fois redevenu résident fiscal français, vous êtes imposable en France sur :

- Salaires et revenus professionnels
- Revenus financiers (intérêts, dividendes)
- Plus-values mobilières et immobilières
- Revenus immobiliers étrangers
- Pensions et retraites

⚠ Les conventions fiscales évitent la double imposition, mais n'exonèrent jamais de la déclaration

## 5. Le régime d'impatriation : un avantage fiscal majeur au retour

Un dispositif destiné aux personnes qui :

- ont résidé fiscalement hors de France
- reviennent travailler en France
- sous certaines conditions



✓ Principaux avantages :

- ⇒ Exonération partielle de certains revenus professionnels
- ⇒ Exonération partielle de certains revenus du patrimoine étranger

✗ Durée maximale : jusqu'à 8 ans

⚠ Dispositif puissant... mais à anticiper avant le retour

# Gestion du patrimoine financier

## 1. Gestion du patrimoine financier existant



### Que faire de ses placements détenus à l'étranger ?

Au moment du retour en France, plusieurs options existent :

- Conserver certains placements
- En transférer d'autres
- Clôturer des comptes devenus inadaptés
- Réorganiser la détention des actifs

 **Ne rien faire est souvent la pire option**

## ⇒ **Comptes bancaires étrangers**

Les comptes bancaires ouverts à l'étranger peuvent être conservés, mais ils doivent :

- être déclarés chaque année
- rester justifiés économiquement.

Multiplier les comptes dormants ou peu utilisés augmente :

- Le risque d'oubli déclaratif
- La complexité administrative, sans réel avantage patrimonial.

→ Dans beaucoup de cas, un tri s'impose.



## ⇒ **Comptes-titres et placements financiers**

Les comptes-titres détenus à l'étranger restent parfaitement légaux, mais leur fiscalité change radicalement une fois résident fiscal français.

Il faut analyser la nature des supports, la fiscalité locale vs française, la compatibilité avec les conventions fiscales.

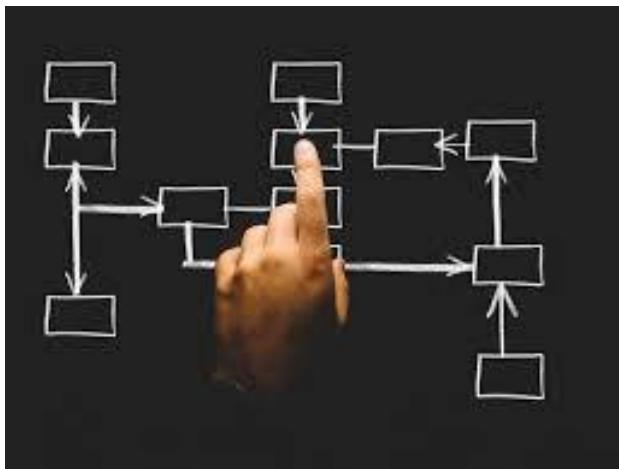
Certains supports très efficaces à l'étranger deviennent fiscalement pénalisants en France.

## ⇒ Assurance-vie étrangère

Les contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger peuvent généralement être conservés.

Mais attention à la nature du contrat d'assurance-vie souscrit.

De manière générale, les contrats d'assurance-vie non luxembourgeois doivent être repositionnés dans une stratégie globale (et non laissés isolés).



## ⇒ Transfert ou rapatriement de capitaux

Le rapatriement de capitaux vers la France n'est pas fiscalement interdit.

En revanche, il doit être :

- traçable,
- cohérent avec les déclarations
- correctement justifié.

Un transfert mal préparé peut déclencher un contrôle fiscal.



## 2. Reconstruire une stratégie patrimonial intégrant votre retour en France

### Après le retour : adapter votre patrimoine au cadre français

- Revoir les enveloppes de détention
- Adapter la fiscalité des revenus
- Sécuriser le cadre juridique
- Redéfinir les objectifs patrimoniaux.





## ⇒ Assurance-Vie

L'assurance-vie est l'un des piliers du patrimoine des résidents français.

Elle offre :

- Une fiscalité attractive sur le long terme
- Une grande souplesse de gestion
- Un outil puissant de transmission.

❓ Ouvrir un nouveau contrat vs Rééquilibrer entre contrats étrangers et français.



## ⇒ Comptes-titres PEA (Plan d'Epargne en Actions)

Le Plan d'Épargne en Actions est réservé aux résidents fiscaux français.

Il permet d'investir en actions européennes avec une exonération d'impôt sur les gains, sous conditions de durée.

C'est souvent un outil totalement absent du patrimoine des Français résidant à l'étranger alors qu'il est très efficace à long terme.

## ⇒ **PER (Plan d'Epargne Retraite)**

Le PER est un outil central pour préparer la retraite après le retour.

Il permet de :

- Déduire les versements du revenu imposable
- Anticiper une baisse de revenus à la retraite
- Organiser une sortie en capital ou en rente.

Il est particulièrement pertinent pour :

- Les cadres
- Les dirigeants
- Ou les salariés ayant bénéficié de revenus élevés lors de leur expatriation.



### 🎯 **Bonus fiscal :**

L'année du retour en France permet de :

- Reconstituer un plafond de déduction élevé
- Déduire des versements importants
- Réduire fortement l'impôt sur le revenu.

## ⇒ **Arbitrages patrimoniaux**

### **① Arbitrer des placements devenus fiscalement inefficaces**

Certains placements parfaitement adaptés à l'expatriation deviennent nettement moins performants une fois résident fiscal français :

- Fonds très chargés en dividendes
- Produits sans enveloppe fiscale
- Véhicules d'investissement étrangers fiscalement pénalisés en France.

Le retour est souvent le bon moment pour céder ou réorganiser, avant que la fiscalité française ne s'applique pleinement.



### **② Arbitrer avant une plus-value latente :**

Selon le calendrier, une cession avant le retour ou juste après peut entraîner une différence d'imposition significative.

L'arbitrage n'est donc pas seulement financier, il est aussi temporel.

### ③ Simplifier une architecture patrimoniale devenue trop complexe

Le retour est un moment naturel pour simplifier, centraliser et clarifier.

### ④ Arbitrer en cohérence avec les nouveaux objectifs de vie

Le retour en France s'accompagne souvent d'un changement d'objectifs :

- Préparation de la retraite
- Financement d'un projet immobilier
- Protection du conjoint
- Transmission aux enfants.

Certains placements très dynamiques ou peu liquides ne sont plus adaptés à ces objectifs. Arbitrer, c'est aussi réaligner le patrimoine avec la nouvelle phase de vie.



### ⑤ Arbitrer pour sécuriser la conformité

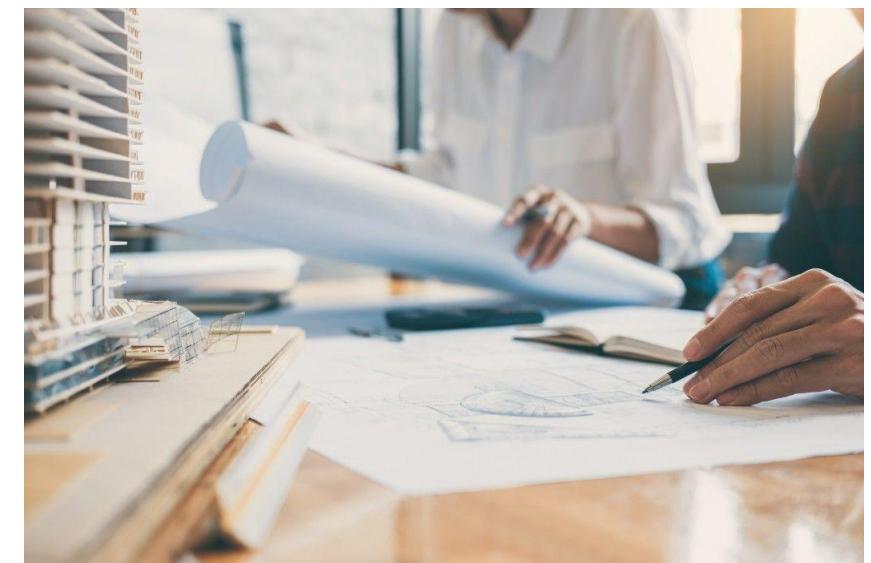
→ Comptes non déclarés ou oubliés, contrats mal documentés, flux financiers difficilement traçables...

Le retour est souvent l'occasion de mettre à plat la situation, avant qu'un contrôle ne le fasse à votre place.

## Immobilier & Transmission

Détenir un bien immobilier à l'étranger après le retour implique des conséquences :

- **Fiscales** : revenus, plus-values
  - **Juridiques** : droit applicable
  - **Successorales** : double imposition possible
  - **Patrimoniales** : protection du conjoint, transmission
- ⚠ Le retour en France change profondément les règles



## 1. Immobilier

### ⇒ **Revenus immobiliers étrangers**



Les loyers perçus sur un bien situé à l'étranger doivent être déclarés en France une fois que vous devenez résident fiscal français.

Dans la majorité des conventions fiscales :

- Les revenus sont imposés dans le pays où se situe l'immeuble
- Mais pris en compte en France pour le calcul du taux d'imposition.
- C'est ce qu'on appelle **la méthode du taux effectif**.

## ⇒ **Plus-Values immobilières**

En cas de vente d'un bien immobilier situé à l'étranger :

- La plus-value est généralement imposée dans le pays de situation du bien
- Mais elle peut également avoir un impact en France.

Le calendrier de cession (avant ou après le retour) est donc un enjeu majeur.



## ⇒ **Conservation ou cession : une vraie question stratégique**



Conserver un bien immobilier à l'étranger peut répondre à :

- Un attachement personnel
- Une logique patrimoniale
- Une stratégie d'investissement.

Mais il faut l'analyser en intégrant la fiscalité française, la rentabilité nette réelle et la transmission future.

## 2. Transmission



### ⇒ Droit applicable à la succession

Le retour en France peut modifier le droit successoral applicable :

- Droit français
- Droit du pays de situation du bien
- Ou combinaison des deux.

Sans anticipation, cela peut créer :

- Des conflits entre héritiers
- Des situations de blocage
- Une fiscalité subie.

## ⇒ Risque de double imposition successorale

C'est l'un des risques majeurs. Certains pays taxent la succession :

- En fonction du lieu du bien
- En fonction du domicile du défunt.

La France, de son côté, taxe la succession en fonction du domicile du défunt et parfois du domicile des héritiers.

Sans stratégie, une double imposition est possible.



## ⇒ Donations et structuration avant le retour

Le retour en France est souvent le dernier moment opportun pour :

- Organiser des donations
- Mettre en place des démembrements
- Adapter le régime matrimonial
- Sécuriser la protection du conjoint.

Certaines stratégies sont beaucoup plus efficaces avant le retour qu'après.



## Retraite & Protection Sociale

Le retour en France implique de :

- Faire valoir ses droits à la retraite acquis à l'étranger
- Comprendre la fiscalité des pensions
- Se réintégrer dans le système de protection sociale français
- Adapter sa couverture santé et prévoyance

⚠ Ces sujets ne s'improvisent pas



## 1. Retraite

### ⇒ Droits à la retraite acquis à l'étranger



Pendant une expatriation, vous pouvez avoir cotisé :

- Dans un pays de l'Union européenne
- Dans un pays ayant une convention avec la France
- Ou dans un pays sans coordination avec le système français.

Selon les cas :

- Les trimestres peuvent être totalisés
- ... Ou rester totalement séparés.

Il est donc essentiel de recenser précisément ses droits, parfois plusieurs années avant la liquidation.

## ⇒ Validation et liquidation des pensions

Le retour en France ne fait pas disparaître les droits acquis à l'étranger.

En revanche, il faut :

- Identifier les organismes compétents
- Respecter des calendriers spécifiques
- Anticiper les démarches administratives (souvent longues).

Beaucoup découvrent trop tard qu'ils auraient pu optimiser le moment de liquidation.



## ⇒ Fiscalité des pensions de retraite



La fiscalité des pensions dépend :

- Du pays qui verse la pension
- De la nature de la pension (publique ou privée)
- Des conventions fiscales.

Certaines pensions restent imposables à l'étranger, d'autres deviennent imposables en France.

## 2. Protection sociale

### ⇒ Réintroduction dans le système de santé français



Au retour en France, il est nécessaire de se réaffilier à la Sécurité Sociale française (via la CPAM).

Cette réintroduction peut prendre plusieurs semaines, parfois plusieurs mois.

Une absence d'anticipation peut créer des périodes sans couverture, notamment en cas de retour précipité.

## ⇒ **Couverture santé et prévoyance**

La couverture offerte par la Sécurité sociale est rarement suffisante, surtout après une expatriation.

Il faut donc :

- Mettre en place une couverture santé adaptée
- Revoir sa prévoyance (invalidité, décès)
- Tenir compte de la situation familiale et patrimoniale.

Ces choix doivent être cohérents avec vos revenus, vos charges et vos projets à moyen terme.



## ⇒ **Cas particuliers**

Certains profils nécessitent une attention particulière :

- Retour sans emploi immédiat
- Retour proche de la retraite
- Retour avec pathologie préexistante
- Famille avec enfants.

Dans ces situations, l'anticipation est déterminante pour éviter des ruptures de droits.

## Le Cabinet Maubourg Patrimoine

### 1. Histoire

- 👉 Depuis 40 ans, cabinet indépendant et familial de gestion de patrimoine.
- 👉 Spécialiste de l'accompagnement des Français expatriés depuis 2008
- 👉 +2 000 clients
- 👉 300 M€ d'actifs sous gestion (dont 50 M€ via le Pôle International).



#### ▪ **Patrick FONTAN :**

⇒ Fondateur, 40 ans d'expérience (banque privée, private equity, immobilier)

#### ▪ **Pascale SIMON :**

⇒ 30 ans d'expérience en gestion de fortune, en banque privée et en immobilier.





### 3. Nos métiers

#### ▪ Gestion de patrimoine & Investissements

- ⇒ Assurance-Vie
- ⇒ SCPI
- ⇒ Private Equity
- ⇒ Compte Titres



#### ▪ Immobilier

- ⇒ Transactions
- ⇒ Défiscalisation
- ⇒ Viager
- ⇒ Français de l'Etranger



#### ▪ Protection

- ⇒ Santé individuelle (internationale et France)
- ⇒ Santé collective
- ⇒ Prévoyance



#### ▪ Conseil & Crédits

- ⇒ Financements
- ⇒ Accompagnement patrimonial





## 4. Où nous rencontrer ?



Paris



Valence



Nice



## 5. Pourquoi nous choisir ?

- 👉 **Indépendance** : pas de produits maison, recherche des meilleures solutions
- 👉 **Expertise internationale**
- 👉 **Accompagnement sur-mesure** : suivi long terme, conseiller dédié
- 👉 **Transparence** des frais.



MAUBOURG  
PATRIMOINE

## Des questions ?



Utilisez la fonction « Questions Réponses » sur Zoom

## Prendre contact avec Maubourg Patrimoine ?

📞 01.42.85.80.00

✉️ [info@maubourg-patrimoine.fr](mailto:info@maubourg-patrimoine.fr)

